

**DEPARTEMENT  
DES YVELINES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE  
LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

**Arrondissement de  
Saint-Germain-en-Laye**

**Siège** : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU  
6 octobre 2020**

**PUBLIE LE : 15 OCT. 2020**

**Délibération n°061020-4 : Election des membres de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)**

---

L'an deux mille vingt, le six octobre à vingt heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le trente septembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

**SEANCE DU 6 OCTOBRE 2020**

**PRESENTS**

<b>CHAMBOURCY</b>	François ALZINA, DELEGUE TITULAIRE
<b>L'ETANG-LA-VILLE</b>	Claude CABOCEL, DELEGUE TITULAIRE Jean-Jacques LACHETEAU, DELEGUE TITULAIRE
<b>LE PECQ</b>	Agnès BUSQUET, DELEGUEE TITULAIRE
<b>LE PORT-MARLY</b>	Pascal SIMONNET, DELEGUE SUPPLEANT François ROUSSEL-DEVAUX, DELEGUE TITULAIRE Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE Nicole GAUTIER, DELEGUE SUPPLEANT
<b>LOUVECIENNES</b>	Victor DA PONTE, DELEGUE TITULAIRE
<b>MAREIL-MARLY</b>	Armelle VALLOT, DELEGUEE TITULAIRE Jean-Pierre THOMAS, DELEGUE SUPPLEANT Laurence ROUSSEAU, DELEGUEE SUPPLEANTE
<b>MARLY-LE-ROI</b>	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE
<b>SAINT-GERMAIN-EN-LAYE</b>	Arnaud PERICARD, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

**ABSENTS EXCUSES**

<b>CHAMBOURCY</b>	Bernard FERRU, DELEGUE SUPPLEANT
<b>LE PECQ</b>	Raphael DOAN, DELEGUE TITULAIRE Luc BESSETTES, DELEGUE SUPPLEANT
<b>SAINT-GERMAIN-EN-LAYE</b>	Christine GOTTI, DELEGUEE SUPPLEANTE

**Communes non représentées : NEANT**

**Assistaient à la séance**

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux  
Monsieur Anthony BALLERI, Ingénieur assainissement des Syndicats Intercommunaux  
Monsieur Mehdi BOUCHEMMAMA, Ingénieur assainissement des Syndicats Intercommunaux  
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du pôle secrétariat des Syndicats Intercommunaux  
Madame Sandra JEANSONNIE, Assistante du pôle secrétariat des Syndicats Intercommunaux

<b><i>Nombre de communes</i></b>	:	<b>8</b>
<b>QUORUM</b>	:	<b>9</b>
<b><i>Délégués présents</i></b>	:	<b>16</b>
<b><i>Délégués comptant pour le vote</i></b>	:	<b>15</b>

**SIA/ CS – 061020 – 4**

**OBJET : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)**

**RAPPORTEUR** : Le Président

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1413-1 qui prévoit que la CCSPL est présidée par le Président du Syndicat ou son représentant et comprend des membres de l'assemblée délibérante, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants d'associations locales ;

**VU** la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité qui impose aux EPCI de plus de 50 000 habitants la création d'une CCSPL afin d'améliorer la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics ;

**CONSIDERANT** le rôle de la CCSPL, qui est obligatoirement consultée pour avis sur tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ne se prononce, et sur tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie ;

**CONSIDERANT** qu'elle doit également examiner chaque année le rapport établi par le délégataire de service public ainsi que le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement ;

Il est proposé au comité syndical de renouveler la composition de cette commission qui est la suivante :

- Deux usagers membres d'associations locales à désigner par le Président parmi les associations suivantes :

- ✓ Yvelines Environnement ;
- ✓ Les ateliers de l'environnement et de la démocratie.

- Deux délégués du comité syndical.

**LE COMITE,**

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote,

**DESIGNE, à l'unanimité,** en qualité de membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), Monsieur François ROUSSEL-DEVAUX et Madame Laurence ROUSSEAU;

**DONNE, à l'unanimité,** mandat au Président pour désigner les usagers représentant les associations.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 15/10/2020

Transmis en préfecture et affiché le 15/10/2020

**Pour Extrait Conforme**

**Arnaud PERICARD**

Président du Syndicat Intercommunal